

Le Petit Journal



Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS..... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO : CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS..... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Samedi 17 Juin 1871

LES IMPOTS NOUVEAUX

Nous avons publié hier la liste des nouveaux impôts proposés par le ministre des finances.

Les objections sont nombreuses et importantes, les oppositions très vives, ainsi que le prouvent les réunions des industriels et des commerçants, qui sont menacés peut-être de ruine par les taxes sur les matières premières.

Il nous semble qu'il y a d'autres sources de revenus.

Nous nous proposons d'étudier, dès demain, la question du rétablissement des jeux en France, au moins à Paris et dans les villes d'eaux, qui donnerait au Trésor français 25 millions par an, qui ramènerait en France les étrangers et ferait à l'Allemagne une concurrence terrible.

On oublie trop que les canons Krupp et le formidable outillage de guerre a été payé en grande partie par l'or français jeté à pleines mains dans les banques de Bade, de Wiesbaden, de Nankheim, etc.

Nous étudierons cette question à tous les points de vue : moralité, intérêt général, honnêteté, renoncement.

Notre premier article était prêt; nous avons dû céder la place aux documents extrêmement importants qui vont suivre.

LES MANIFESTES RÉPUBLICAINS

La Gauche Républicaine. AUX ÉLECTEURS.

Lorsque l'Assemblée nationale s'est constituée à Bordeaux, le sentiment d'un commun devoir, le devoir de sauver la France, réunit un moment tous les partis. Tous conviennent d'ajouter les questions politiques qui nous divisent, afin de résoudre ensemble les questions de salut public sur lesquelles nous pouvions et nous devons nous entendre.

C'est là ce qu'on a nommé le pacte de Bordeaux.

Nous y avons été fidèles jusqu'à nous faire accuser de tiédeur pour notre silence sur ce qui nous tenait tant au cœur : reconnaissance définitive de la République par l'Assemblée.

Les partis monarchiques ont-ils observé comme nous le pacte de Bordeaux?

La guerre civile, dans notre infortuné Paris, avait succédé à la guerre étrangère.

Une fraction anti-sociale, anti-nationale, avait égare une partie du peuple, en prétendant de entre ce qu'elle ne tendait qu'à détruire, la République française, la liberté municipale, la patrie.

Avant même que la Commune se fût abîmée dans le sang et dans les flammes, un manifeste, qui semble un lointain écho du passé, est venu proposer à la France, comme remède à l'anarchie communiste, la légitimité appuyée sur le rétablissement d'une république d'Etat.

Les champions de la légitimité commentent et complètent aujourd'hui le manifeste du comte de Chambord en colportant dans les campagnes des pétitions qui demandent, avec la restauration de l'ancien régime, une intervention armée dans les affaires intérieures de l'Italie, c'est-à-dire une guerre nouvelle!

A peine la guerre civile terminée, la majorité de l'Assemblée a cru devoir abroger sans délai les lois qui interdisaient aux deux branches des Bourbons le territoire français, et, malgré les réserves exprimées par une grande partie de ceux qui ont voté l'abrogation immédiate, l'opinion du dehors, émue des manifestations qui s'étaient produites en faveur de ce qu'on a nommé la maison de France, a vu dans cette grave mesure une menace pour la République.

Des agitations bourbonniennes ont encouragé une autre monarchie à relever la tête.

Les bonapartistes, si près encore de Sedan, viennent de revendiquer les débris de la France, par eux seuls conduits à sa ruine et livrée aux mains de l'étranger, sanglante et mutilée.

Aux perils qui nous environnent, quel est le remède? Il est devant nous, il est sous notre main.

La France a 445 représentants à élire pour compléter l'Assemblée nationale.

Qu'elle fasse connaître, par ses choix, ce qu'elle pense, ce qu'elle veut!

Que faut-il à ce pays, qui sort de si effroyables épreuves?

Il lui faut la paix intérieure, le travail, la sécurité, le crédit, la prospérité de l'agriculture et de l'industrie.

Il lui faut, aujourd'hui, une nouvelle trêve imposée aux passions politiques, la consolidation de l'état provisoire actuel, avec M. Thiers, l'homme d'Etat éminent dont le patriotisme n'est contesté par personne, et qui a promis de garder intact le dépôt de la République.

Il lui faudra plus tard un ordre définitif, qui ne soit que le développement de l'état actuel et la confirmation du gouvernement de la nation par elle-même.

Cet ordre ne peut être que l'ordre républicain.

Plus de liste civile, plus de cour, plus de faste stérile et corrompue! Plus de révolution nouvelle! — Il y a trois monarchies rivales. Il n'y a qu'une République.

Des choix favorables aux prétentions de l'une ou de l'autre des trois monarchies accroîtraient l'agitation publique et retarderaient indéfiniment l'évacuation du territoire que soulent encore les armées étrangères.

Les républicains libéraux de la veille ou du lendemain, les patriotes qui veulent une République fondée sur l'ordre et la loi, sur le respect de tous les droits et la pratique de tous les devoirs, ceux-là seuls donneront à la France la stabilité et le repos dans la liberté.

Électeurs, c'est à vous de choisir!

Suivent les signatures des premiers adhérents à ce manifeste :

M. Rameau, président (Seine-et-Oise);

MM. Le Royer (Rhône), Charles Rolland

(Saône-et-Loire), Sadi Carnot (Côte-

d'Or), secrétaires;

MM. Guinard (Savoie), Turquet (Aisne),

questeurs;

MM. Emmanuel Arago (Pyrénées-Orientales),

Eugène Pelletan (Bouches-du-Rhône),

Leblond (Marne), Humbert (Haute-

Garonne), comité de direction;

MM. Alexandre (Saône-et-Loire), Ancelon

(Meurthe), Amat (Bouches-du-Rhône),

Bamberger (Moselle), Bardoux (Puy-de-

Dôme), Barthe (Basses-Pyrénées), Berlet

(Meurthe), général Billot (Corrèze), Billy

(Meuse), Bozerian (Loir-et-Cher), Breton

(Isère), Brice (Meurthe), Brun (Var),

Carquet (Savoie), Carnot (Seine-et-Oise),

Chardon (Haute-Savoie), général Char-

reton (Drôme), Ed. Charton, Camille-

Claude (Meurthe), Coutant (Vosges), Da-

ron (Saône-et-Loire), Delacroix (Eure-

et-Loir), Destremx (Ardèche), Dorian

(Loire), Dubois (Côte-d'Or), Bucarre

(Rhône), Duparc (Haute-Savoie), Du-

clerc (Basses-Pyrénées), Ducloux (Hau-

tes-Pyrénées), Jules-Ferry (Vosges),

Flottard (Rhône), Fouquet (Aisne), Ga-

lien Arnaud (Haute-Garonne), George

(Vosges), Girard (Nièvre), Godin (Aisne),

Grandpierre (Meuse), Guittard (Pyrénées-

Orientales), Journault (Seine-et-Oise),

Jozon (S.-et-M.), Oscar de Lafayette (S.-

et-M.), Laton de Fougère (Sénégal), La-

fière (Meurthe), La Serre (Gers), La Ré-

nou (Meurthe), Lefranc (Pyrénées-Orien-

tales), Lignier (Aube), Lortie (Eure-et-

Loire), Magnin (Côte-d'Or), de Mahy (de

la Réunion), Maleno (Drôme), Mal-

pié (Aisne), Maréchal (Vosges), Mare

Dufraisse (Paris), Henri Martin (Aisne),

Mangini (Rhône), Mihal - Edithère

(Isère), Moreau (Côte-d'Or), Noël Parait

(Eure-et-Loir), Parent (Savoie), général

Pellissier (Saône-et-Loire), Renaud

(Basses-Pyrénées), Rollin (Gua deloupe),

Russel-Lazare, Roux (Puy-de-Dôme),

Soye (Aisne), Steinheil (Vosges), Tami-

sier (Jura), Thurel (Jura), Vardi, Var-

roy (Meurthe); Violet (Haute-Savoie),

Villain (Aisne), Wannier (Aisne), etc.

La gauche radicale AUX ÉLECTEURS

Le moment est venu où chaque Français doit affirmer ce qu'il veut, ce qu'il pense, ce qu'il croit. S'abstenir, dans les circonstances où nous sommes, c'est renoncer à la vie politique.

De quoi s'agit-il? De nous refaire une France, de la régénérer. Or, la régénération commencera par vous, par le vote que vous allez déposer dans l'urne. Voilà le principe de notre renaissance. Cette renaissance, elle est encore une fois dans vos mains.

La monarchie a relevé son drapeau. C'est l'occasion pour nous de relever le nôtre.

Ne vous laissez pas endormir jusqu'au jour où vous vous réveillerez brusquement dans la monarchie.

La monarchie ne peut que vous ramener au césarisme, et le césarisme à la décadence suprême, irréversible.

Pour y échapper, vous n'avez qu'une issue. Vous n'êtes séparés de l'abîme que par la République. Attachez-vous donc à ce dernier abri. Il n'y a au-delà que la chute après la chute, dans le vide sans fond.

Vous êtes dans une de ces heures où un peuple a à choisir entre la vie et la mort. Toute illusion sur ce point vous perdrait sans espoir.

La mort, c'est le retour à un passé qui tout a condamné chez nous, quelque nom qu'il ait pris : ancien régime, Napoléon, Charles X, Louis Philippe, Louis Bonaparte. Ces régimes divers ne vous rappellent que des chutes et des ruines.

Assez de ruines! Reposons-nous enfin dans ce qui vit, dans ce qui est, dans l'esprit moderne : l'esprit moderne s'appelle Libéralisme Républicain!

Ne luttons pas contre la force des choses qui entraînent les choses mortes : dynasties, monarchies. Elles nous entraîneraient dans leurs tombeaux.

Faisons alliance avec les choses vivantes. Elles guériront nos plaies, elles nous rendront l'espoir, elles nous communiqueront leur force. Elles tendront à notre France sa jeunesse immortelle. Vive la République!

Edgard Quinet, A. Peyrat, Schœlcher, Edmond Adam, Langlois, Henri Brissac, C.-F. Colas, P. Joigneaux, Carlier (Côte-d'Or), L. Greppe, Rathier (Yonne), Tolain, Taberlet, Le Bre (Yonne), Louis Blanc, E. Farcy, La Flize, Ancelon, Viox, Berlet, Michel Renaud, Martin Bernard.

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LE FRÈRE DE LAIT

XVI

Il était temps; à peine avait-il atteint le milieu de la rue, tenant toujours Burler qui regrettait de quitter la partie dans un si beau moment, que la garde arrivait, attirée par le bruit, et cernant les issues de cet antre de la débauche et du vice.

Henri s'éloigna aussi rapidement que le lui permit l'ivresse de Burler, celui-ci avait toutefois une si grande habitude de l'état dans lequel il se trouvait, que, grâce au bras de son compagnon, il atteignit, après un certain nombre de trébuchements, la maison dans laquelle il demeurait, et monta sans trop de difficulté l'escalier qui conduisait à son appartement.

dit Henri, lorsqu'ils furent arrivés.

— A notre affaire, répéta Burler, en se laissant tomber, comme une masse dans un fauteuil.

— Mais, êtes-vous bien en état de m'entendre?

— Toujours.

La réflexion vint à Henri qu'il ne pouvait, en effet, choisir une circonstance plus favorable.

— M. Burler, j'arrive droit au but : vous avez commis un crime...

— Hein?

— Et je viens vous en éviter le châtiement.

— Je ne comprends pas.

— Vous me comprenez parfaitement.

— Je vous trouve charmant, parole d'honneur! Garçon, un pot!

— Allons, revenez à vous; nous ne sommes plus à la taverne; écoutez-moi avec attention, si vous pouvez.

— Si je peux!... parlez, jeune homme, je vous écoute.

— Je viens ici au nom d'une orpheline, que vous et M. Burler avez in-

dignement dépouillée de sa fortune. Comprenez-vous, à présent?

— Plait-il?

— Point de détours; il n'y a qu'un aveu franc qui puisse vous sauver.

— Vous perdez l'esprit, monsieur Henri.

— Nous verrons demain si le juge d'instruction vous fera retrouver le vôtre.

— Le juge d'instruction!... diable! un moment, mon garçon... je le prise infiniment, cet estoma de magistrat... mais pour ce qu'il y a d'amusant dans sa conversation, je préfère la vôtre... le tout est de s'entendre; vous dites donc?...

— Je dis que vous avez en votre pouvoir ces pièces qui sont pour miss Lucy de la plus grande importance, et que vous allez me les remettre de gré ou de force.

— Des pièces!... je ne connais pas.

— Écoutez cette lettre...

Henri lut la lettre de miss Lucy.

cette lecture parut dégriser un peu Burler.

— Sir William est mort!

— Non; cette lettre, il me l'avait écrite par précaution dans une circonstance où il pouvait perdre la vie. Vous voyez bien qu'il est inutile de feindre plus longtemps.

— Après tout, que m'importe?... Qu'est-ce qu'elle prouve, cette lettre?

Rien, absolument rien, mon cher ami. Il y est dit que j'ai des pièces; supposons que cela soit; ces pièces là, c'est du papier... je les brûle cette nuit, et demain pas plus de preuves que sur la main.

En parlant ainsi, Burler avait dirigé son regard sur une armoire; ce mouvement n'échappa point à Henri qui se leva, courut à l'armoire et s'écria, en la désignant du doigt.

— Les papiers que je réclame sont là, monsieur Burler.

— C'est possible.

— La clé? Donnez-moi la clé.

Henri lui donna la clé.

MOLÈRE.

Le *Sicéle* fait suivre ces deux documents des réflexions fort justes qui suivent et dans lesquelles se retrouvent les idées que nous soutenons, savoir : La nécessité pour la France de se préserver du double écueil de la monarchie et de la démagogie. Voici l'article du *Sicéle*.

Nous avons lu attentivement les deux documents qui nous ont été successivement communiqués, et nous en sommes encore à nous demander pourquoi les signataires du premier manifeste n'ont pas eu de voir signer celui-ci et réciproquement.

Sans doute ces documents diffèrent dans la forme, mais au fond ils expriment la pensée qui, dans les circonstances présentes, doit animer tous les électeurs : nécessaire impérieuse d'affirmer la République, afin de préserver notre patrie de nouveaux troubles et de nouvelles révolutions.

D'un côté comme de l'autre, républicains radicaux, républicains modérés, sont appelés au patriotisme du corps électoral ; les uns et les autres marchent vers le même but, en obéissant aux mêmes inspirations.

Ce double appel sera entendu. Déjà autour de ces loyales déclarations se sont groupés d'honorables citoyens qui forment le noyau d'un comité centralisateur, auquel se rattacheront sans doute les comités des arrondissements.

La liste des candidats de Paris aux prochaines élections sera discutée et arrêtée par ce comité. La presse républicaine voudra, nous en sommes convaincus, prêter son concours à cette œuvre de pacification.

La France, et l'Europe entière ont en ce moment les yeux fixés sur ce grand Paris dévasté.

C'est à Paris de prouver que les désastres de la guerre étrangère et ceux de la guerre civile n'ont point ébranlé sa foi profonde ; Paris voudra affirmer la République en nommant des candidats républicains bien décidés à combattre les prétendants dynastiques aussi bien que les sectaires qui voudraient ouvrir sous ses pieds de nouveaux abîmes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 14 juin, soir.

De nombreuses arrestations ont été opérées dans le 14^e et le 15^e arrondissement.

La *Patrie* annonce qu'un certain nombre d'officiers ont été désignés par les gouvernements anglais, autrichien, italien, belge et espagnol pour assister et les représenter à la revue de Paris de dimanche.

Versailles, 13 juin 1871.

Le bruit que l'Italie demande le rappel du comte d'Harcourt, ambassadeur de France, est dénué de fondement.

L'absence, dans le manifeste de la gauche radicale, de toute parole de blâme contre la Commune, a produit une fâcheuse impression.

La plupart des journaux approuvent, au contraire, le manifeste de la gauche républicaine.

Tous les journaux, excepté les feuilles cléricales, considèrent comme un démarche puérile la lettre de cinq évêques français demandant le rétablissement du pouvoir temporel du pape ; ils disent que la France ne peut ni ne veut plus s'immiscer dans cette question dont elle est heureusement sortie.

Nouvelles de l'étranger

Madrid, 14 juin 1871.

Aux Cortès, M. Sagasta réclame l'application des lois contre l'*Internationale*.

Un amendement proposé en faveur de l'*Internationale* est rejeté à l'unanimité.

Florence, 13 juin 1871.

L'*Opinione* dit qu'une dépêche publiée par les journaux français annonçant que le gouvernement italien a ordonné l'augmentation des fortifications de Rome et fait placer des torpilles dans les ports italiens est dénuée de fondement.

Le gouvernement n'a jamais donné d'ordres pareils qui ne seraient en rien justifiés par les rapports politiques de l'Etat avec les autres puissances.

Florence, 14 juin 1871.

A la Chambre des députés, M. Morini, rapporteur de la loi relative au chemin de fer du Saint-Gothard, a démontré l'utilité commerciale ; il dit qu'il a pour but également de resserrer les liens d'amitié de l'Italie avec la Prusse et la Suisse.

Tous les articles du projet sont adoptés.

Berlin, 14 juin 1871.

Le *Journal officiel* publie un décret autorisant la Banque de Prusse à établir des succursales en Alsace.

Le Reichstag a adopté la loi sur la dotation de l'armée.

La *Gazette de la Croix* dit que l'empereur d'Allemagne a adressé ses félicitations au Pape à l'occasion de l'anniversaire de son pontificat.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Versailles, 14 juin, soir.

A la séance d'aujourd'hui, le général Trochu, continuant son discours, dit que son plan était de sortir par Chatou et de porter à Rouen le centre des opérations ; cette idée était due au général Ducrot. Il télégraphia à Gambetta le 25 octobre, lui disant :

« Les armées modernes ne s'improvisent pas. Nos soldats ne peuvent pas aborder l'ennemi en rase campagne, il faut défendre les localités ouvertes, comme Châteaudun. »

Le général Trochu constate que jamais il n'appela l'armée de la Loire au secours de Paris, ne la croyant pas préparée pour cela.

Il existait aussi un plan pour ravitailler Paris par la flotille provenant de Rouen.

Le général Trochu constate que Gambetta n'a jamais tenu compte, malheureusement, de son plan. Trochu télégraphia à Gambetta, le 10 novembre, qu'il devait sortir dans la direction annoncée du 15 au 18 septembre. La victoire de Coulmiers fit changer les plans.

Le général Trochu dit sa pensée sur Gambetta. Il rend justice à son ardent patriotisme, mais il lui reproche d'avoir subordonné l'intérêt du pays à l'intérêt de son parti.

Gambetta était dominé par la fatale illusion que les foules réunies peuvent combattre des armées permanentes.

Ce n'était même pas vrai sous la première République.

Aujourd'hui les armées des nations ne peuvent pas combattre l'arsenal des nations.

Après la victoire de Coulmiers, l'opinion publique voulut qu'on sortît pour aller rejoindre l'armée de la Loire.

Gambetta somma Trochu dans ce sens.

Ce fut un véritable vertige. Il fallut renoncer à la sortie vers Rouen, dont la réalisation était prochaine, et transporter tous les efforts et les canons vers la Marne.

Le général Trochu rend hommage à la bravoure de Ducrot. (Applaudissements.) Il rappelle les généraux morts dans les batailles du 30 novembre et du 2 décembre ; il rend hommage aux efforts de Chanzy, de Faidherbe et de Bourbaki, qui firent tout leur possible avec des armées improvisées.

Trochu regrette que l'ennemi ne lui opposât jamais que de l'artillerie ; il espérait que si on lui opposait de l'infanterie, il la battrait. C'était pour déterminer les Prussiens à montrer leur infanterie qu'il tenta la bataille du 21 octobre.

L'ennemi continua à ne combattre qu'avec son artillerie.

Le froid extrême fit cesser les opérations.

L'orateur constate que les Prussiens, contrairement aux usages des nations civilisées, commencèrent le bombardement sans avis préalable, visant surtout le hôpital et les asiles.

Trochu flétrit ce bombardement. Mais la famine pressait. Il constate que la population ouvrière souffrait moins pendant le siège que la classe moyenne.

Trochu voulut tenter un dernier effort et livra bataille le 19 janvier. Il constate le courage de la garde nationale, mais un désordre dangereux régnait parmi elle.

Trochu croit que la moitié de nos morts et blessés du 19 janvier furent tués ou blessés par la garde nationale.

Voilà pourquoi il résista si longtemps avant de conduire les gardes nationales au combat.

Trochu expose pourquoi il se retira finalement. Les autres membres du gouvernement avaient cherché en dehors de lui un chef militaire. Les maires de Paris l'invitèrent certainement à donner sa démission ; sa position n'était plus tenable. Il ne voulut jamais donner sa démission, pensant que ce serait une lâcheté ; mais il se retira, étant destitué par le gouvernement.

Trochu constate les difficultés du gouvernement dans Paris lorsque la sanction de la force manquait au droit ; mais il luita sans armes contre la démagogie ; l'armée évita la lutte que M. de Bismarck appelait et activait. Il dit que le second siège de Paris est l'explication et la justification du premier.

Trochu raconte la formation de la garde nationale de Paris, dans laquelle 25,000 repris de justice et 600 sectaires ; donc les mauvaises passions étaient en minorité ; mais l'absence de discipline, l'oubli du travail, l'ivrognerie amenèrent une profonde démoralisation.

La garde nationale fut rendue ensuite orgueilleuse par les éloges outrés dont elle fut l'objet. Vous avez vu le képi de Victor Hugo qui symbolisait cette situation.

Trochu, répondant à l'interpellation de Louis Blanc, dit que Louis Blanc, pendant le siège, mit le gouvernement de Paris sur une sellette difficile.

Trochu parle de l'affaire du 31 octobre. Il constate que les insurgés alors étaient tous armés de carabines Remington, n'existant pas dans Paris.

Il explique pourquoi les meneurs ne furent pas arrêtés ; on n'avait pas la force pour sanctionner le droit.

Il constate que les sectaires obéissaient à un mot d'ordre venant du dehors. Ils avaient la mission de prolonger la guerre à outrance, mais de bien se garder de combattre les Prussiens ; ils devaient réunir armes et munitions.

C'est pourquoi Clément Thomas les poursuivit, les dévoila ; ils s'en vengèrent par son assassinat.

Trochu conclut en cherchant les causes de nos désastres militaires, et dit que les hommes et les choses du 4 septembre n'étaient que le résultat obligé de nos défaites antérieures, ce n'est pas la date du 4 septembre qui doit rester exécutée, mais la date de la déclaration de la guerre, qui fut faite par orgueil, sans préparation et sans alliances.

Louis Blanc protesta énergiquement contre l'accusation qu'il aurait créée, pendant le siège, des embarras au gouvernement. Il raconte que dans la matinée du 31 octobre il dissuada les auteurs du mouvement en leur disant qu'ils seraient mauvais citoyens s'ils persistaient.

Trochu répond qu'il n'a pas entendu parler d'une connivence de Louis Blanc avec les sectaires ; mais Louis Blanc lui

créa des difficultés en propageant des idées fausses sur la défense.

M. Dufaure propose un projet sur les échéances de Paris.

L'urgence est adoptée.

Le général Chanzy fait l'éloge du gouvernement de Tours et de Bordeaux qui créa les armées de province auxquelles les Prussiens ont rendu justice. Ce gouvernement pécha par la direction générale des opérations, car il faut être du métier pour diriger les affaires militaires.

Le général Chanzy regrette qu'on n'ait pas rendu justice à l'armée de province.

La chambre adopte les résolutions de la commission. (Urgence sur l'enquête relative aux actes de la délégation de Tours et de Bordeaux.)

LES NOTES DE L'OFFICIEL

Le *Gaulois* a publié, sur une des réceptions de M. Thiers, un article rempli de détails inexacts. Il y est dit que le prince d'Orléans ont dîné chez M. Thiers avec le corps diplomatique et les ministres.

M. Thiers a reçu à dîner, dimanche dernier, les membres du corps diplomatique, à ce dîner assistaient deux ministres, M. Jules Favre et Victor Lefranc.

Dans la soirée, un grand nombre de députés sont venus saluer le président du conseil, et les trois princes de la famille d'Orléans se sont présentés dans les salons, où personne ne les attendait, et où ils ont reçu de tout le monde un accueil de leur rang et à leur distinction personnelle.

Le maître de la maison s'est souvenu qu'il avait été le ministre de leur père, et qu'il était aujourd'hui le chef du pouvoir exécutif de la République ; et la présence des princes à cette réception annonçait que, tout en se rappelant le passé, ils comprennent et acceptaient le présent.

Il n'y a rien, dans ce très léger événement qui ne soit conforme à la politique inaugurée par le vote libéral de l'Assemblée.

Les républicains peuvent, sans éprouver aucun embarras, témoigner leur déférence à des princes qui portent noblement un nom illustre, et M. Thiers peut s'honorer de recevoir chez lui des membres d'une famille dont la politique a toujours été le respect le plus sincère pour la volonté du pays.

On lit dans un journal les lignes suivantes :

« C'est au bois de Boulogne que seront exécutés, à l'avenir, les gens condamnés à la peine de mort par la cour martiale. »

« Toutes les fois que le nombre des condamnés dépassera dix hommes, on remplacera par une mitrailleuse le peloton d'exécution. »

Nous croyons devoir déclarer que tout journal qui reproduirait cette odieuse et absurde exclamation, serait immédiatement défilé à la justice.

LA COMMUNE ET SES SEIDES

Paris, le 14 juin 1871.

Pendant la journée d'hier, cent vingt arrestations ont été opérées dans les quartiers de Belleville et de la Tillene. Mentionnons une particularité caractéristique : la plupart de ces individus, las de se cacher et voyant qu'ils seraient infailliblement capturés, se sont constitués prisonniers.

Le citoyen Ch. Gerardin, membre de la Commune et de la commission exécutive qui précède le premier comité de salut public, a été arrêté, hier matin, dans un hôtel garni de la rue du Vert-Bois, où il occupait une chambre en compagnie d'une femme.

Il avait autour des reins l'écharpe rouge qu'il portait naguère en sautoir en qualité de membre de la Commune.

Gerardin, qui n'a essayé d'opposer aucune résistance morale ou matérielle aux agents de la force publique, a dû être expédié le soir même à Versailles.

On annonce l'arrestation de Lucien Combatz, directeur des lignes télégraphiques sous la Commune.

On sait que le citoyen Combatz, — dont

* *See* also *Journal of Management Studies*, 2000, 37, 1, 101-116.

vahit. Voilà le comble du désastre, ajouta-t-il; la France est perdue si nous ne réussissons à régler le mouvement; c'est pourquoi je vais à l'Hôtel-de-Ville. — Je n'en suis pas encore là, lui répondis-je. Je suis dans un autre ordre de faits et je ne vous suivrai pas.

Cet homme, c'était M. Jules Favre. Je devais le retrouver à l'Hôtel-de-Ville. On a dit dans la presse que l'empire était tombé que l'impératrice s'était en allée et que je n'avais rien fait, que je n'avais pas paru. Je ne suis pas allé présenter, comme tant d'autres, mes compliments de condoléance à l'impératrice; j'ai cru mieux faire en essayant de sauver le Corps législatif. (Mouvement.)

Le soir de cette journée fatale, je vis M. Steenackers. Il me dit que mon nom pourrait être utile, qu'il pour ait servir de ralliement, et permettre à l'armée de se reformer. Je demandai un instant de réflexion, je dis adieu à ma famille, et je me rendis à l'Hôtel-de-Ville avec M. Steenackers.

C'était la même foule que le matin. Les interpellations furieuses s'échangeaient. L'Hôtel-de-Ville était inaccessible. Ce ne fut que par des voies détournées et connues de moi que je pus arriver dans un cabinet obscur, grand comme six fois cette tribune, où le gouvernement provisoire, éclairé par une lampe, se tenait alors.

Je ne sais pas si les hommes que je vis à tous, pour la première fois, étaient des conjurateurs se joignant sur la proie du pouvoir. Je dois dire qu'ils n'en avaient pas l'apparence (mouvements): pâles, effaïs, ils se sentaient en présence d'un grand dril.

— Nous voudrions, me dirent-ils, que le pouvoir ne tombât pas dans les mains de hommes qui entoureront ce palais, et qui, demain, seront tous armés. Voulez-vous être le maître de la guerre?

Avant de prendre une résolution définitive, je veux aller rendre compte de ce qui se passe au ministre de la guerre.

Je me dirigeai vers le ministère, toujours suivi de M. Steenackers. (Sourires; je vis M. le général Patikao dans son cabinet, en proie à une profonde douleur. Il croyait son fils, officier des plus distingués, tué à Sedan. Il me reçut cette fois avec cordialité et me dit :

— Si vous prenez le pouvoir, tout sera peut-être sauvé. Tout sera peut-être perdu encore, mais, du moins, les soldats vous suivront.

Je retournai donc à l'Hôtel-de-Ville, et je dis au Gouvernement provisoire qui, en mon absence, s'était augmenté d'un membre (Mouvement. — Rires prolongés.) : Si vous croyez que je puis être utile, ce ne sera qu'à la condition de prendre la direction seul; je dirigerai tout. M. Jules Favre restera chargé de la direction politique; je vais appeler à moi les soldats; ils viendront à mon appel.

Un de nos honorables collègues, M. Conti, et aussi M. Johnston, m'affirmaient dernièrement qu'une députation officielle du Corps législatif s'était présentée chez moi. Je n'en ai pas le moindre souvenir. J'ai reçu plus de cent députés ce jour-là; mais de députation, je n'en ai pas vu.

M. Conti. — Je demande la parole. M. le général Trochu. — Le Corps législatif est pu, dit-on, conserver la direction de la situation. Je dis, moi, que c'est absolument impossible. Quel est le Corps législatif de l'empire sans l'empire? Que voulez-vous qu'il fit. (Approbation.)

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il n'y avait rien de comparable, dans ce qui se passa ce jour-là, avec ce qui s'est passé à d'autres époques, en 1830 et en 1848. Ce n'était pas une révolution; c'était le mouvement d'une population affligée de nos désastres. On en voulait au Corps législatif de ce qu'il avait voté cette guerre malgré le pays et malgré lui-même. (Longs applaudissements.)

Cet exposé, absolument sincère, n'a d'autre but que de vous expliquer la logique des événements. Je vais commencer maintenant, le siège de Paris.

Vox. — A demain. M. le général Trochu. — Je réponds directement à la proposition signée de MM. L. Blanc, Schœlcher, Peyrat, Brisson, Tiersot, Tolain, Greppe, etc.

Des voix à gauche. — Elle a été retirée. M. le général Trochu. — Mais elle a été reprise, et n'a pu perdre les noms de ses auteurs.

Lorsque je fus à l'Hôtel-de-Ville, en présence des hommes qui venaient de prendre le pouvoir, je leur demandai ce qu'ils faisaient ce qu'ils voulaient.

— Affirmez-vous devant moi que vous intendez faire respecter Dieu, la famille, la propriété.

tous et me répandit dans les termes les plus explicites, et personne ne le contredit alors, pas même M. Rochefort.

Cette assurance donnée, je me jetai à l'eau, je savais que je n'avais plus que le rôle de Cassandre. Je ne me faisais pas d'illusion sur le sort qui était réservé à Paris, à mon pays. J'en atteste le témoignage d'un homme considérable par l'honorabilité de sa vie publique et privée. « Monsieur, lui dis-je, la France, l'armée, l'empire, marchent à un désastre. J'en ai donné les raisons dans l'écrit que voici :

Cet homme est notre collègue, M. le comte Daru, je vous prie d'être mon témoin. (Adhésion de M. Daru.)

A la même époque, je déposais chez M. Ducloux, notaire à Paris, mon testament. Il est peu d'actes qui aient été aussi railés. Tous les beaux esprits de Paris y ont touché, et pourtant, l'acte d'un homme qui va mourir, qui croit mourir, a un caractère assez touchant pour qu'il soit malaisé d'en rire.

M. le général Trochu lit quelques lignes de ce document qui sera, dit-il, publié un jour en son entier et qui porte la date du 13 juillet 1870. Le général y prédit la fin de l'empire et les désastres de la France « qui ne peut, écrit-il, que servir d'abominable mentrie de l'épreuve qu'elle va entreprendre... il s'agit de la guerre qui venait d'être déclarée.

Summe de dire ce que je pensais de l'entreprise du siège de Paris, surtout par MM. Jules Favre et Picard, je leur répondis que si Paris, comme toute place de guerre, n'était pas soutenu par une armée de secours, nous n'étions plus réunis que pour commettre une héroïque folie; mais j'ajoutai que cette héroïque folie était absolument nécessaire pour sauver l'honneur de la France, pour donner au monde, frappé de stupeur, le temps de se recueillir. (Applaudissements); car j'avais au fond du cœur une espérance, c'est que l'Amérique se souviendrait de Lafayette, que l'Angleterre se souviendrait d'Inkermann et l'Italie de Solferino.

On me dira peut-être que c'était une naïveté; soit, mais je persiste à penser que si les peuples, ou plutôt les gouvernements étrangers eussent au remment compris leurs devoirs envers la France, ils eussent eu raison.

L'avenir prouvera peut-être qu'une sympathie active eût mieux valu que l'indifférence qu'on nous a montrée.

Poursuivant son récit : Messieurs, je crois fermement à Dieu, comme les gens de mon pays. Aussi j'ai accepté sans murmurer les amertumes dont il lui a plu d'accabler la fin de ma carrière. J'aime les amers et je les crois favorables à la santé morale d'une nation, et je crois qu'ils serviront à la régénération de notre pays. (Applaudissements.)

On m'a jeté un premier chef d'accusation qui se résume par ces mots : incapacité ou trahison. Je n'ai pas à dire parti des ressources qui étaient à ma disposition, du dévouement de la garde nationale; puis on a dit que je n'avais pas de plan.

J'examinerai ces accusations successivement.

Savez-vous quelle a été ma première grande difficulté? Elle a été de faire croire aux bourgeois de Paris que la capitale pouvait être investie et assiégée; mais n'y croyait, j'avouerai que je ne pensais pas moi-même que Paris pût tenir plus de 60 jours. Personne ensuite, étant donné le siège, ne croyait à la défense utile de Paris et pourtant nous avons lutté pendant plus de 4 mois et livré 8 combats, dont 4 grands batailles où plus de 100,000 hommes étaient engagés.

Je savais hélas! que nous allions être aux prises avec des canons de siège qui portaient à 8,000 mètres, qui pouvaient, de Châtillon, atteindre l'île Saint-Louis. Avec une artillerie de campagne qui portait à 5 kilomètres, je savais que nous n'avions pour nous défendre que des fortifications, bien conçues assurément, mais construites dans un temps où la portée de l'artillerie était moindre de plus de moitié de ce qu'elle est aujourd'hui.

Et puis on oublie que nous n'avons eu que 17 ours pour nous préparer! les travaux qui ont été faits ont été prodigieux et font le plus grand honneur à l'homme qui les a conduits; il est parmi vous, c'est le général Chabaud. (Applaudissements chaleureux qui s'adressent au général Chabaud.)

M. le général Trochu explique l'effort qu'a fait l'artillerie, qui a bien mérité du pays, ainsi que le génie.

L'industrie de Paris nous fit des munitions avec toutes les fontes qu'elle put retourner; enfin, elle aborda la fabrication

des canons de 7. Nous avons eu en position cent pièces françaises faites à Paris, qui dominaient les lieux de l'ennemi. Paris fit alors des sacrifices qu'il faut constater.

Comme troupes, nous avions la garde nationale de l'empire, environ 50,000 hommes; quelques bataillons de mobiles, les uns dévoués, les autres indisciplinés, deux régiments, le 33e et le 42e, que je veux signaler, parce qu'ils ont toujours été le fond de toutes nos opérations.

Jugez par là ce que nous eussions pu faire si nous avions eu une armée de secours. Il y avait 100,000 mobiles arrivés avec le plus excellent esprit, mais qu'il fallait équiper, instruire.

La difficulté était grande, car je ne pouvais les grouper. Il fallut les loger chez l'habitant. Dans cette dispersion, ils rencontraient un contact regrettable; 8,000 malades m'ont prouvé jusqu'à quel point la civilisation de Paris les avait pénétrés. (Mouvements.)

Enfin, au fond de cet ensemble, des échappés de Sedan, démoralisés, déclassés, qui apportèrent des éléments de désorganisation qui ne firent que s'accroître.

Dès le 17 septembre, les colonnes prussiennes arrivaient sur Paris avec un ensemble qui caractérisait leurs mouvements. La plus grosse colonne se dirigeait sur Versailles, désignée en tant que ville ouverte.

Je n'avais alors que 85,000 hommes disponibles et il me fallait 100,000 hommes pour garder les forts. Je résolus cependant avec mon énergique collaborateur général Ducrot, de tenter un grand effort à Châtillon.

Dans ce combat, presque la moitié de nos jeunes troupes ne put soutenir le feu de l'artillerie prussienne, malgré douze heures de lutte. De ce jour nous fûmes renfermés dans ces lignes que nous avons été impuissants à percer.

Nous ayons, pendant six semaines, travaillé à rendre Paris inabordable à l'ennemi; mais pendant ce temps, l'ennemi de son côté, rendait ses lignes inabornables. Les Prussiens ont appliqué ce principe moderne : que pour défendre une route il ne faut pas se mettre sur la route, mais à côté, tandis que la route reste accessible pour les transports.

M. le général Trochu esquisse l'ensemble des immenses travaux de défense de l'ennemi qui se protégeait par des abatis formidables et par une artillerie qui, par exemple à Buzenval, ne nous permit pas de mettre un canon en ligne sans qu'il ne fût mis hors de service. Vous avez vu les insurgés de Paris installés à Meudon, à Châtillon. Assurément la situation était belle pour ces hommes pour marcher sur Versailles, et cependant, dès que nos troupes les abordèrent, ils leur firent 2,600 prisonniers.

Vox. — A demain!

M. le général Trochu. — Dans ce qui me reste à dire, je tracerai une sorte de monographie; j'attache beaucoup de prix à la mettre entière sous vos yeux. Vous verrez comment est née, comment s'est développée l'insurrection de Paris.

Vox. — A demain! Le séance est levée à 6 heures et demie. Demain, séance publique à 2 heures.

NOUVELLES DE LYON

Nous en avons savoir qu'à la demande d'un certain nombre de conseillers municipaux la séance du conseil qui aura lieu ce soir, vendredi, à sept heures et demie, sera publique.

Il y sera lu un rapport détaillé exposant exactement la situation actuelle de la ville et déterminant la part de responsabilité qui incombe dans la gestion aux anciens membres du conseil et aux membres nouvellement élus.

La question si importante du choix définitif des candidats aux prochaines élections législatives n'a pas fait de pas sensible dans les réunions électorales tenues mercredi soir.

Hier soir, jeudi, nouvelles réunions. Nous en dirons demain le résultat.

Puisant les divers comités arrêter leur choix sur deux noms de républicains sincères mais modérés qui puissent rallier à la fois les suffrages des électeurs de la ville et ceux des électeurs de la campagne.

C'est décidément M. le général Douai qui est appelé au commandement des troupes venant de Paris pour tenir garnison à Lyon.

M. Guillaume, arrêté il y a quelques temps sur la place des Terreaux, pour avoir tenu, avait-on dit, quelques propos sédi-

tieux, a été mis en liberté dans la journée d'hier.

La police fait en ce moment de nombreuses entraves aux propriétaires de maisons dont les portes d'entrée ne sont pas fermées à onze heures du soir comme l'exigent les règlements.

Hier, l'un d'eux a demandé un renvoi alléguant une raison originale : « Il me faut, dit-il dans sa lettre, le temps moral nécessaire pour faire confectionner trente deux clefs à l'usage de mes locataires. »

Hier soir, rue des Tables Claudiennes, la garde urbaine a fait une singulière capture : la somme d'une marchandise de lait qui troublait avec son instrument la tranquillité du quartier.

On pose en ce moment, dans différents quartiers de la ville, des fils télégraphiques reliant entre eux les postes de sapeurs-pompiers, afin d'accélérer les secours en cas d'incendie.

Les habitants de la maison rue Cuvier, n° 2, se plaignaient depuis quelques jours de l'odeur insupportable qui y régnait et qu'ils attribuaient aux exhalaisons des fosses d'aisance.

Hier, on s'est enfin aperçu que l'odeur venait du logement d'un sieur X, artiste-peintre, qu'on s'est souvent vu avoir pas vu sortir de chez lui depuis assez longtemps.

La porte de son appartement ayant été ouverte, on a trouvé le cadavre de cet homme dans un état de putréfaction très-avancée, horrible à voir.

M. le docteur Gromier appelé pour les constatations légales, a reconnu que la mort était due à une apoplexie foudroyante et qu'elle remontait à quinze jours.

Demain doit paraître chez Exard, 32, rue de Lyon, une brochure très importante et d'un puissant intérêt d'actualité, sous le titre : *Les Révolutions : Plus ça change, plus c'est la même chose.*

Le nommé Pichon, soldat au 92e de ligne, a perdu mardi, dans le quartier St-François, un portefeuille contenant un mandat-poste de 50 fr., des photographies et des lettres. — Le rapporter contre récompense au bureau des objets trouvés, au Palais-de-Justice.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner à demain la suite du compte-rendu du procès de Marseille.

Nous publierons demain les interrogatoires de tous les accusés qui restent à entendre.

GRAND SUCCES
EAU EMENDATRIX
De A. Pollet
Pour nettoyer toutes espèces de meubles vernis, marquetrie, bois, etc.
PREX DU FLACON : 1 fr.
Dépôt général chez MM. PEIRIN frères, 20, rue Tapis, 20.

5^e ANNÉE
LA SUITE FINANCIERE
Présentant tous les documents
Avec tous les renseignements financiers et les tirages de la semaine.
5 fr. par an, pour toute la France
BUREAUX : A Paris, 11, rue de Châteaudun
— A Versailles, 3, av. de St-Cloud.

LA TRAPPISTINE
Notre première liqueur française, préparée à l'Abbaye de la Grâce-Dieu (Doubs), par les B.B. P.P. Trappistes eux-mêmes. — En vente dans les principales maisons.
PREX DE VENTE :
Liqueur verte : 2 fr. 50 la bouteille; 4 fr. 25 la 1/2 bouteille; 2 fr. 50 le 1/4 de bouteille.
— Liqueur jaune : 6 fr. la bouteille; 3 fr. 25 la 1/2 bouteille; 2 fr. le quart de bouteille.
S'ad. : CARLOZ-VU LEMIN, r. Lanterne, 15, Lyon.

CHOCOLAT GENOUD
50, Rue de Lyon, 50
LYON
Les personnes qui désirent échanger des billets de banque contre de la MONNAIE et des SOUS peuvent s'adresser à la Librairie EVAUD, 32, rue de Lyon.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Librairie EVAUD, 32, rue de Lyon.